



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 28 mai 2015

**DÉLIBÉRATION**

N° 70 - 28.05.2015

En exercice ...26  
Présents.....21  
Votants.....25  
Abstention .....0

**AFFAIRES GÉNÉRALES**  
**1. PERSONNEL**

**Adhésion à la médecine professionnelle Santé au  
travail d'Aunis**

**L'AN DEUX MILLE QUINZE,**  
**Le 28 mai,**

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 21 mai 2015, s'est réuni en séance ordinaire à la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, salle Communautaire, sous la présidence de Monsieur Lionel QUILLET.

**Délégués titulaires présents :**

**Ars en Ré :** M. Jean-Louis OLIVIER, Mme Ghislaine DOEUFF,  
**Le Bois-Plage :** M. Jean-Pierre GAILLARD, Mme Marlyse PALITO, M. Gérard JUIIN,  
**La Couarde sur Mer :** M. Patrick RAYTON, Mme Béatrice TURBE,  
**La Flotte :** M. Léon GENDRE, Mme Isabelle Masion-TIVENIN,  
**Loix :** M. Lionel QUILLET, M. Frédéric GUERLAIN,  
**Les Portes en Ré :** M. Michel AUCLAIR, M. Michel OGER,  
**Rivedoux Plage :** M. Patrice RAFFARIN, Mme Marie-Noëlle BINET,  
**St. Clément des Baleines :** M. Gilles DUVAL,  
**Ste Marie de Ré :** Mme Gisèle VERGNON, M. Yann MAITRE,  
**St. Martin de Ré :** M. Patrice DECHELETTE, Mme ZELY-TORDJMANN, M. Henry-Paul JAFFARD.

**Délégués titulaires absents et excusés :**

M. Jean-Paul HERAUDEAU, M. Didier BOUYER (donne pouvoir à M. Patrice RAFFARIN), M. Jean-Jacques BLANC (donne pouvoir à M. Gilles DUVAL), Mme Isabelle RONTÉ (donne pouvoir à Mme Gisèle VERGNON), M. Francis VILLEDIEU (donne pouvoir à M. Lionel QUILLET).

**Secrétaire de séance :** Mme Marie-Noëlle BINET.

AR PREFECTURE

017-241700459-20150528-D201570B-DE  
Reçu le 03/06/2015

\* \* \* \* \*



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 28 mai 2015

### DÉLIBÉRATION

N° 70 - 28.05.2015

En exercice ...26  
Présents.....21  
Votants.....25  
Abstention .....0

### AFFAIRES GÉNÉRALES 1. PERSONNEL

#### Adhésion à la médecine professionnelle Santé au travail d'Aunis

Pour faire suite à la dénonciation par l'A.S.T.A. (association de santé au travail en agriculture) de la convention la liant à la Communauté de Communes de l'Ile de Ré concernant le suivi médical des agents de l'établissement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, il est nécessaire d'assurer le remplacement de cet organisme.

Après avoir démarché des associations de médecine professionnelle proposées par le centre départemental de gestion de la Charente-Maritime, l'association « Santé au travail d'Aunis » a répondu favorablement au besoin de la Communauté de Communes de répondre à ses obligations légales en matière de suivi médical de ses agents. Le recensement des agents concernés conclut à la nécessité de cotiser pour 74 salariés.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de se prononcer favorablement sur :

- la signature par Monsieur le Président de la convention d'adhésion entre le service de médecine professionnelle « Santé au travail d'Aunis » et la Communauté de Communes de l'Ile de Ré,
- le versement de la cotisation et des frais d'adhésion.

**TELETRANSMIS AU CONTROLE  
DE LEGALITE**

Sous le N° 017-241700459 -- 2015 0528 -  
D 2015 70 B - DE

Accusé de Réception Préfecture  
Reçu le : 03/06/2015



Affichée le : 4 juin 2015  
Le Président

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai  
de 2 mois à compter de la présente notification.

**AR PREFECTURE**

017-241700459-20150528-D201570B-DE  
Reçu le 03/06/2015